Les modes de présentation des xénismesde l'économie dans la presse et la radio francophones algériennes.

Soufiane LANSEUR
Laboratoire LESMS
Université de Bejaia

Résumé

Cet article essaie de rendre compte des modes de présentation des xénismes dans le discours de l'économie à travers la presse écrite et les émissions radiophoniques d'expression française en Algérie.Les xénismes ayant fait l'objet d'une analyse révèlent que quatre modes de présentation sont privilégiés : la traduction terme-à-terme du mots étrangers au français, l'utilisation des gloses définitionnelles, l'étymologie ou l'évocation de la langue-source du néologisme et l'explication par le terme générique (l'hyperonyme).

Mots clés : xénisme, emprunt, mode de présentation, traduction, hyperonymie, définition, glose.

Abstract

This article attempts to report on the ways in which xenisms are presented in the discourse of the economy through the french-language print and radio broadcasts in Algeria.The xenismsanalysed reveal that four modes of presentation are preferred: the term-to-term translation of the word foreign to French, the use of definitional glosses, etymology or the evocation of the source language of the neologism and explanation by the generic term (hyperonym).

Keywords: xenism, borrowing, presentation mode, translation, hyperonymia, definition, gloss.

Nous nous proposons dans cette contribution de rendre compte du traitement des xénismes dans le discours de l'économie à travers des émissions radiophoniques et des articles de presse. Ce traitement consiste en la définition et en la traduction de ces mots inconnus pour que leur sens soit saisi le plus facilement possible par les lecteurs du quotidien et les auditeurs de la chaîne radiophonique. En effet, nous avons remarqué qu'un grand nombre de xénismes, notamment anglais et arabe, sont accompagnés d'explications. Nous nous demandons donc quelle est la motivation de cet accompagnement par des paraphrases explicatives et des traductions en français et de quelle manière ils sont expliqués. Nous posons l'hypothèse que ces mots ne sont pas d'un usage fréquent et que les locuteurs (auditeurs ou lecteurs) peuvent avoir des difficultés à les comprendre.Cela amène les journalistes ou les intervenants à utiliser de différents modes d'explication afin de définir les mots. Nous nous proposons donc à travers cet article de révéler ces modes d'explication à travers une analyse d'un corpus constitué d'une centained'articles d'*El Watan*et une douzaine d'émissions radiophoniques diffusées sur les ondes d'Alger-Chaîne3.

Ce papier sera organisé en trois sous-ensembles, le premier sera consacré au corpus d'étude, le deuxième sera réservé à la méthode et le dernier sera consacré à l'analyse des xénismes.

1. Le corpus

Nous avons affaire à deux types de corpus : un corpus de référence composé d'une centaine d'articles de presse spécialisés dans l'économie et d'une douzaine d'émissions radiophoniques à thème économique transcrites, et un corpus d'étude composé de près de 30 mots[1] accompagnés de leurs définitions naturelles[2] ou d'explications, relevés à partir de ce corpus de référence.

1.1. Le corpus de référence

François Rastier affirme (2005 :32) qu'« un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications. » Nous commencerons par la description des émissions radiophoniques pour passer au corpus journalistique.

1.1.1. **Description du corpus radiophonique**

L'émission radiophonique utilisée dans cette étude est nommée *Lerendez-vous de l'économie*. Elle est diffusée tous les mardis de 18 h 15 à 19 h 00 par la chaîne radiophonique *Alger-chaîne*

[1] Ces 30 mots sont tous empruntés soit à l'anglais ou à l'arabe. Ils ne sont pas les seuls dans le corpus, mais les autres ne sont pas accompagnés d'explication ni de traduction.

[2] Rey-Debove (1998) et Martin (1990) considèrent comme relevant de la définition naturelle, les précisions et les reformulations effectuées par les locuteurs au cours du discours dans le but de préciser l'acception d'un mot.

3. C'est une émission de 45 minutes où l'animateur invite des spécialistes et des experts en économie pour débattre de sujets concernant l'économie algérienne.

Douze numéros de cette émission ont été enregistrés dans la période allant du 16 janvier au 29 mai 2007.

Celui-ci constitue le premier volet du corpus, le deuxième volet est celui des articles de presse qui constitue le corpus journalistique.

1.1.2.**Description du corpus journalistique**

Notre corpus tiré du journal francophone *El Watan* est constitué de 21 éditions hebdomadaires. Elles s'étalent sur les six premiers mois de l'année 2007. Nous retenons, en moyenne, deux articles et deux chroniques par édition, ce qui fait qu'il y a 42 articles de presse et le même nombre de chroniques. Les articles sont de diverses natures : des reportages, des entretiens avec des personnalités agissant dans le domaine économique, etc. Les points communs qui relient tous ces articles sont le fait 1° qu'ils sont extraits du même journal c'est-à-dire du *Supplément économique* édité par le quotidien indépendant *El Watan* ; 2° qu'ils parlent tous soit de théories économiques, soit des investissements, soit des politiques et des réformes appliquées à l'économie algérienne.

Ce corpus journalistique est classé en trois rubriques : les articles de presse (reportages et analyses économiques), les chroniques et les entretiens. Ce classement découle de la nature des articles et du type de discours : nous avons, donc, des reportages et des analyses économiques sous forme de textes journalistiques avec différents auteurs (journalistes ou simples intervenants), des entretiens qui diffusent un discours oral (remanié) sous une forme écrite et des chroniques très proches du discours littéraire et ayant toujours les mêmes auteurs.

Le corpus de référence est constitué de 107 textes issus de la transcription de douze émissions radiophoniques, de quarante-quatre chroniques, de trente-quatre articles et de dix-sept entretiens. Ces différents énoncés sont réalisés par soixante-quatre locuteurs. Le recueil des données s'est étalé sur six mois dans la période allant de janvier à juin de l'année 2007.

1.2. Le corpus d'étude

Il est constitué de 35 xénismes, 30 appartenant à l'anglais et 5 à l'arabe.

1.2.1. Liste des xénismes

Agencies	transparency	Banking	imtiyazat	coaching
Learning	Company	Feed-back	indicators	Priming
Cap price	corporate	Fraud	Industrial	Ousratic
Barring	defeasance	Shipping	industrializing	processing
Carlawn	Development	governance	Bank	Reach
reeting	Relooquer	reporting	retail	room-show
Working	success	Telecommunication	Charika	L'boita

2. Méthodologie

2.1. Le xénisme

Le xénisme est toujours défini par rapport à l'emprunt qui est sa condition d'existence. Il existe parce qu'il est appelé à devenir emprunt, sinon il disparaît. Pour Cheriguen (2002), le xénisme est la première apparition de l'emprunt. Pour Dubois (2002 : 542), « le xénisme est le premier stade de l'emprunt ». Ilexplique qu'il s'agit d'

> Une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. [...] Au stade de l'utilisation occasionnelle, mais dépourvue demarques métalinguistiques, on parlera de pérégrinisme. Le stade ultime de l'installation est l'empruntproprement dit: le mot est versé au vocabulaire français, et peut par exemple entrer dans des processus de dérivation et de composition.

Deroy (1959 : 224) explique que

> Comparé au calque et à l'emprunt de sens, qui sont des emprunts partiels, l'emprunt de mot est un emprunt total. Mais au point de vue de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est-à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente [...] avec de multiples nuances d'extension. On peut distinguer deux catégories : les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers et en quelque sorte cités (les Fremdwörterdes linguistes allemands) et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait naturalisés (les Lehnwörter).

Un nombre important de linguistes et de lexicologues opèrent une distinction entre le pérégrinisme, qui garde une relation avec la langue source malgré son accession aux dictionnaires et sa fréquence d'usage, et le xénisme qui est souvent considéré par rapport à ses premières apparitions dans la langue cible.

Cheriguen (2005 :154) écrit que

> La condition d'emprunt suppose qu'aucun terme du lexique (ni groupe périphrastique) de la langue-cible ne peut servir d'équivalent du mot ou groupe périphrastique de la langue-source. Le locuteur a alors recours à l'emprunt occasionnel ou xénisme. Ce procès se réalise en trois phases principales :
>
> a. Tel mot désigne telle chose en langue-source : situation préexistant l'emprunt ;
> b. La phase de conceptualisation pour le locuteur de la langue-cible, momentanément déficitaire en quelque sorte, est aussi complexe que déterminante : c'est le domaine psycholinguistique ; elle est donc autant conceptuelle que linguistique, elle tente d'opérer d'abord par tâtonnement et recours à la périphrase et à la traduction impossible ;
> c. La phase linguistique, ou plutôt discursive, réalise l'emprunt comme une solution provisoire venant ainsi mettre fin à un dysfonctionnement ayant apparu sous forme de rupture momentanée entre un signifié étranger qui a semblé ne plus correspondre à un signifiant possible en langue-cible mais qu'il finira par trouver dans le fond lexical de la

langue-source. C'est cette phase qu'il convient de caractériser comme essentiellement discursive et qui est à l'origine de l'apparition d'un nouveau sens en langue-cible.

2.2. Les critères d'identification des xénismes

Les émissions transcrites et les articles de presse réunis ont été traités par le logiciel de statistiques lexicales *Lexico3*[3] afin de mettre au point des listes de mots. Une vérification minutieuse de chacun des mots à donner lieu à un relevé exhaustif des unités lexicales appartenant aux autres langues que le français. Pour nous faciliter la tâche, nous avons érigé quelques critères d'identification.

a) La reconnaissance du mot par le logiciel de traitement de textes *Microsoft Word* et du correcteur *Antidote*, en effet, la visualisation des textes des dans ces deux logiciels nous amène à repérer tous les mots soulignés en rouge. La liste ainsi dégagée sera revérifiée pour éliminer tous les mots mal orthographiés, les noms propres, les néologismes obtenus par d'autres procédés de formation lexicale. Ainsi, nous obtenons une liste de xénismes qui fera, par la suite, l'objet d'étude.

b) La co-présence d'un mot et de sa définition ou de son explication : certains mots sont accompagnés de leurs définitions, d'une explication ou d'une glose. Cela constitue un indice de ''néologicité'', qui nous sert dans le repérage.

c) L'absence dans les dictionnaires usuels : chaque occurrence repérée par le premier critère fait l'objet d'une vérification dans les dictionnaires de la langue[4]. Nous les consultons notamment pour déterminer la présence de ces mots dans leur nomenclature. En cas d'absence, nous avons affaire à des xénismes, mais en cas de présence, nous vérifions la date d'attestation, la langue source, la stabilité graphique et surtout la prononciation.

Nous passons à présent à l'analyse des xénismes qui constituent notre corpus.

3. Analyse des xénismes

Nous classerons les xénismes recueillis dans le corpus selon leur langue source. Nous avons deux langues : l'anglais avec 15 xénismes et l'arabe avec 5 xénismes.

3.1. Les xénismes d'origine anglaise

L'anglais fournit au moins 30 xénismes à la langue de l'économie. C'est ce que nous avons collecté dans notre corpus. La raison pour laquelle il y a cet engouement à faire des emprunts à l'anglais est sans doute le fait qu'elle soit la ''langue de l'économie'' ou la ''langue de la mondialisation'' et que les pays anglo-saxons sont les plus développés à l'image des États-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne. Les xénismes que nous avons

[3]Logiciel de statistiques lexicales développé par l'équipe SYLED-CLA2T de Sorbonne-Nouvelle.
[4]*Le Grand Robert de la langue française, le Petit Robert* et *le Trésor de la langue française informatisé* (TLFi).

collectés se répartissent en deux catégories : il y a la classe des xénismes qui servent à désigner des institutions, des banques ou des entreprises et des xénismes qui désignent des concepts économiques.

Contrairement aux xénismes de désignation[5], ceux-ci se comportent comme des noms communs. Ils apparaissent isolés dans un contexte de langue-cible, ils ont un genre, un nombre, etc. Les xénismes à signification économiques sont des xénismes qui répondent à un besoin de dénomination de notions et de choses, c'est-à-dire que le recours à l'emprunt dans ce cas est une nécessité dictée par la situation où le locuteur n'a d'autre issue que d'emprunter le mot. Il l'emprunte et l'utilise pour désigner des réalités propres à la culture de la langue-source, mais avec le temps, il change de référence et s'intègre dans la langue. Ce cas d'emprunt se réalise dans la langue sous deux formes. La première forme est celle où le xénisme apparait éventuellement pour la première fois dans le discours, donc il est accompagné d'éléments indiquant sa nouveauté, ou comme dirait Sablayrolles (1998) sa ''néologicité''. La seconde forme est celle où le xénisme se comporterait comme un simple emprunt.

3.1.1. Les xénismes expliqués et traduits

Ci-dessous nous avons un tableau de trois colonnes comportant les xénismes qui sont accompagnés de leurs traductions ou/ et d'une explication.

Xénisme	**Contexte**	**Remarques**
Coaching	***a.*** *Il y a un besoin d'accompagnement et de coaching* *b. Vous allez faire une mutation pour faire du coaching et de l'accompagnement* *c. Tu as parlé du coaching/ d'accompagnement* *d. Audit d'entreprise/ d'accompagnement d'entreprises et coaching* *e. Une politique qui privilégie la formation par le coaching et le parrainage.*	Par traduction
Corporate	*a. Le corporate comme disent les Anglo-saxons* *b. On a Abc bank il avait pour vocation corporatec'est-à-dire on finançait uniquement les entreprises* *c. La CorporateGovernance et la responsabilité sociale des entreprises* *d. corporategovernance*	Définition par origine du mot. Il est utilisé dans deux catégories grammaticales différentes : nom et adjectif.
Defeasance	*a. Le jeu consiste pour lui à inventer quelque part une origine bien lointaine pour justifier les " emprunts " ou carrément les transpositions des concepts de l'envahissante*	Définition par traduction et par évocation de la langue-source.

[5]Mots étrangers servant à désigner des institutions, des entreprises ou des organismes, ils sont utilisés comme des noms propres.

	Amérique (l'exemple de la defeasance qui donne en français la défaisance). b. *On peut constater que tous les mécanismes et techniques modernes du commerce sont d'origines anglo-saxonnes (factoring, leasing, franchise, capital venture, deafaisance, securitization, titres de créances négociables, trust, corporategovernance, etc…).*	
industrializing	*Cette stratégie ne connaît pas le sort qu'a connu la stratégie des « industrializing industries » des années 60*	Définition par hyperonymie
On the Job learning	*Il y a aussi ce qu'on appelle on the job learning c'est-à-dire quand on a des capacités on les déplace et les gens apprennent sur le tas/ et ça il faut privilégier ce type de formation*	Définition par c'est-à-dire
Rating	*Les systèmes de rating s'installent*	Définition par un hyperonyme ''système''
Bottom line	*c'est quoi l'impact de mes décisions sur le client final// .../ sur le citoyen en tant que gouvernement/ et sur le client en tant qu'entreprise économique/ c'est le ''bottom line''*	Explication par utilisation de l'expression ''c'est''
Headquarters	*il faudra que les headquartersles quartiers généraux des banques qui sont totalement sous-rémunérées actuellement soient rémunérés à leur niveau de marché et à ce moment-là*	Explication par traduction
Retail banking	*vous êtes le représentant de retailbanking parce que notre banque Retailbanking nous c'est la banque de détail (...) c'est-à-dire notre direction fait les produits bancaires/ oui oui exactement tous les produits des particuliers*	Explication par traduction

Tableau 1 : Les xénismes expliqués ou traduits

Cheriguen (2002 : 35) distingue six façons pour un xénisme d'être expliqué ou traduit. Nous allons les exploiter pour décrire les xénismes figurant dans le tableau précédent.

a. **Les termes expliqués par une simple traduction**

C'est le cas pour le terme *coaching* dans l'exemple *c* et *e*. tantôt, on l'explique par *accompagnement*, tantôt par *parrainage*. Les emplois de *coaching* dans les autres contextes sont toujours précédés par *accompagnement*. Les deux termes sont reliés à l'aide de la conjonction de coordination « et » qui quelques fois introduit une définition, mais souvent il dénote une distinction de sens ; d'ailleurs, *coaching* ne signifie pas « accompagnement », car il contient un sème /enseignement/, mais plutôt « guidage », «tutorat ».

Nous avons encore le terme *defeasance*. Dans l'exemple *a* (*l'exemple de la defeasance qui donne en français la défaisance)*, le terme est traduit par son équivalent en français à l'aide de l'expression « qui donne». Le journaliste évoque ici même la langue-source qui a donné le

xénisme. Le mot *défaisance* n'existe pas en français courant ; il s'agitsans douted'un terme économique.

Nous avons encore *headquarters*qui est traduit par le locuteur par *quartier général*. C'est un emprunt fait dans la langue orale, la pause qu'il y a entre *headquarters*et *quartier général* peut se traduire par une virgule à l'écrit, ce qui donnera une traduction par mise en apposition.

Il y a encore *retailbanking* qui a pour traduction la banque de détail. Le locuteur utilise pour cela l'expression « c'est ». Le locuteur explique la dénomination par le type de produits distribués par cette banque.

b. Les termes expliqués par des gloses

C'est-à-dire
Ce qu'on appelle
Ce type de
} les trois expressions ont servi pour définir le xénisme *job learning*.

C'est le cas de l'expression *job learning.* Dans le contexte, il y a explication du terme à l'aide de l'expression ''c'est-à-dire''. Il y a aussi utilisation de l'expression ''ce qu'on appelle'', indice d'équivalence dans une autre langue. Et l'utilisation aussi de l'expression ''ce type de''

Nous avons encore le mot composé *bottom line* emprunté à l'anglais et qui est expliqué par le locuteur comme « la responsabilité d'une entreprise ou d'un gouvernement de rendre compte au client final ou au citoyen des résultats de sa politique ». Pour cela, il utilise le terme *impact* sur le client final. Il commence par l'explication du mot composé puis il utilise l'expression ''c'est'' pour l'annoncer.

Le mot *corporate* dans l'exemple *b* du tableau est expliqué par l'expression ''c'est-à-dire''. Dans l'explication, nous avons le mot *entreprise*, ce qui constitue aussi une traduction en quelque sorte. Notons que d'abord il s'agit d'un adjectif qui signifie quelque chose comme « qui appartient à un corps ».

c. Définition par simple évocation de la langue-source

C'est le cas du mot *corporate*. L'auteur utilise l'expression ''comme disent les Anglo-saxons'' comme pour parler de l'origine du xénisme.

d. Définition par hyperonymie

Un nombre de xénismes sont définis par des hyperonymes. C'est le cas notamment de *Rating, industrializing.* Pour les expliquer, les locuteurs ont eu recours respectivement à *système* et *stratégie*. Ces deux derniers mots ont une extension de sens telle qu'ils absorbent le sens des deux premiers. C'est pour cela qu'on parle de définition par hyperonymie. Tout rating

est un système alors que tout système n'est pas un rating, et c'est pareil pour le mot *industrializing industries*. Le sens du mot *stratégie* inclut le sens d'*industrializing industries*.

3.1.2. Les xénismes se comportant comme des emprunts

Nous reprenons ici l'expression de Cheriguen. Bien que ces xénismes n'apparaissent pas dans le corpus d'exclusion, mais ils ne sont pas expliqués dans le corpus. Nous déduisons qu'ils ne sont pas à leur premier emploi, et qu'ils ne sont pas sentis comme tels par les locuteurs qui les utilisent.

Xénismes	**Contextes d'apparition**	**Remarques**
Feed-back	a. *M. Hourri disait que nous n'avons de feed-back* b. *Il y a un feed-back que vos informations sont utilisées* c. *On a constaté qu'on a pas de feed-back* d. *On a pas de feed-back des informations qu'on diffuse* e. *Grâce à ces feed-back, on peut par exemple y remédier et redresser éventuellement*	Considéré comme emprunt
Governance	*corporate governance, etc.*	Idem
Priming	*De comment dirai-je des ressources qu'elles collectent donc en priming*[6] *donc en activité*	Considéré comme un emprunt.
Reporting	a. *Le reporting comptable et prudentiel oblige les banques et les établissements financiers à adapter le niveau des risques* b. *Il s'agira par exemple de déterminer le modèle des états périodiques qui doivent lui être transmis dans le cadre du reporting prudentiel* c. *Pesant davantage sur l'environnement que sur le social, sans reporting, sans contrôle externe et sans ambition extra-marketing.*	Considéré comme emprunt. Il est employé avec des adjectifs.

Tableau 2 : Les xénismes se comportant comme des emprunts

Les quatre xénismes que nous avons dans le tableau sont considérés comme des emprunts du fait qu'ils ne sont ni traduits ni expliqués. Ils se trouvent dans les dictionnaires de la langue anglaise, alors qu'ils ne sont pas encore admis dans ceux de la langue française. Sur le plan de l'orthographe, ils adoptent l'orthographe de la langue-source. Sur le plan morphologique, ils ont un genre et un nombre. Le mot *Governance* prend le genre féminin de son équivalent en français, *gouvernance*. *Feed-back* prend également celui de son équivalent, *retour*. Le mot *reporting* en anglais a comme équivalent ''rapport'' c'est-à-dire « analyse ou présentation de la situation » en français, de ce fait, il prend aussi le genre masculin. Le sens qu'il a dans les différents contextes est « la publication des informations concernant les banques ».

[6] Apparait dans une note dans le *TLF*.

3.1.3. Les pseudo-xénismes

Nous les avons appelés ‘’pseudo-xénismes’’ parce qu’ils ont la forme de mots étrangers (finale en-*ing*par exemple*)*, alors qu’ils ne sont pas attestés dans la langue-source qui est logiquement l’anglais. Ils sont formés dans la langue française sur le modèle des mots étrangers ou par un matériau étranger. Nous relevons un seul cas que nous allons illustrer dans le tableau suivant.

Xénisme	Contexte d’apparition	Remarques
Room-show	*J’ai participé à un room-show/ on a placé un room-show/ room-show de SAIDAL / room-show de l’AURASSI / j’ai participé au room-show d’Algérie télécom/ j’ai participé à tous les room-shows qui ont eu lieu quand il a eu d’essayer d’expliquer au public sans tricherie en toute transparence les avantages et les inconvénients de l’obligation* *Le véritable room-show // le véritable room-show* *Vous faites votre room-show/ à travers les capitales du monde*	Considérer comme un emprunt.

Tableau 3 : **les pseudo-xénismes et leurs contextes**

Pour le mot *room-show* qui existe sous une autre forme dans les dictionnaires anglais *showroom*, il signifie « salle large où on peut voir une marchandise avant de l’acheter ». Quand on consulte le *Grand Robert de la langue française* ou n’importe quel autre dictionnaire, nous trouvons que le deuxième élément du nom est déjà présent dans la langue. *Show* signifie « Apparition publique démonstrative » ou « Spectacle de variétés centré sur une vedette ou exclusivement réservé à une vedette. », et si nous prenons le mot *room* dans sa signification de langue-source à savoir « chambre ou lieu », nous aboutissons au sens suivant « lieu de présentation d’une obligation mise en vente par action en bourse ». Si nous référons aux différents contextes d’apparition de l’unité lexicale, nous la trouvons dans ce sens. Notons que *room-show* est un mot composé de deux éléments appartenant à l’anglais. Il n’apparait pas dans les dictionnaires de cette langue dans cette forme.

En français, *show-room* se dit d’une « salle d’exposition » ; en revanche, *room-show* ne peut en aucun cas en être l’équivalent, parce que la syntaxe est inversée. C’est *show* qui est le nom support et *room* devient son caractérisant : il signifie « démonstration en lieu clos »

3.2. Xénismes d’origine arabe

Nous avons cinq xénismes. Cela contredit la situation sociolinguistique de l’Algérie où l’arabe avec ses trois variétés (arabe classique, arabe moderne et arabe dialectal) est majoritaire comme langue maternelle et comme langue d’usage. Nous déduisons, et cela reste à vérifier, que le discours de l’économie n’est pas très imprégné de la situation linguistique de l’Algérie. Pour l’anglais qui est langue étrangère (à usage très restreint dans la société, langue enseignée

notamment), nous trouvons 30 xénismes (90 % des xénismes collectés), alors que pour l'arabe il y a uniquement cinq (10 %). Et parmi ces cinq xénismes, il y a deux mots qui sont formés à base des deux langues.

Xénisme	**&**	**Remarques**
Charika	*je lui ai dit qu'est-ce qui prouve que vous êtes un bon manager/ le monsieur nous a répondu je suis le fils de l'entreprise/ Zed-tt f charika/*	Explication par traduction
Carlawn	a. *Crédit auto qu'on appelle Carlawn* b. *Carlawn « H'na » oui voiture* c. *Carlawn c'est un peu emprunté à voiture* d. *Non c'est une création Abc Algeria /Car lawn* e. *Exactement / Car* b laarbia*/ en arabe / car seyyara/ lawn c'est couleur*	Usage de l'élément *''qu'on appelle.''* Usage de l'étymologie Traduction du mot arabe.
Ousratic	a. *Le lancement effectif de l'opération " Ousratic ".* b. *Ce maquis des crédits à la consommation entre crédit véhicule, crédit personnel, crédit revolving, crédit permanent, crédit ousratic, crédit bien être, crédits immobiliers*	1. Usage des guillemets 2.Définition par hyperonymie
Intiyazat	*Une facilité de crédit injustifiée sont des "imtiyazat" (privilèges) non innocents.*	Traduction, guillemets, définition par équivalence
L'boita	Zed-tt f l'boita*/ c'est ce qu'il a répondu fièrement le manager ou l'entrepreneur qui vient de dire* Zed-tt f l'boita/ l'boita*la boite*	Par traduction

Tableau 4 : **les xénismes d'origine arabe**

Les xénismes empruntés à l'arabe visent essentiellement l'effet stylistique. Ils sont là pour donner une couleur locale aux textes. Malgré leur nombre inférieur à celui des xénismes fait à l'anglais, ils présentent beaucoup d'éléments à étudier.

3.2.1. L'explication et la définition des xénismes

Les mêmes principes que pour les xénismes d'origine anglaise seront adoptés pour la définition des xénismes d'origine arabe. Ils sont inspirés de l'ouvrage de Cheriguen (2002).

a. Définition par l'expression ''qu'on appelle''

Le xénisme *carlawn*[7] composé de deux mots le premier (*car*) d'origine anglaise signifiant « voiture » et le second d'origine arabe (*lawn*) signifiant « couleur » est un crédit automobile appelé ainsi par la banque qui le distribue. Dans sa première attestation dans le corpus le locuteur le définit par le recours à l'expression ''qu'on appelle'', après avoir dit qu'il s'agit de crédit auto.

[7] Notons que la graphie du mot a été donnée par nous en essayant d'être fidèle à la prononciation du locuteur, parce qu'il s'agit d'une émission radiophonique.

b. Définition par usage de l'étymologie

Le locuteur explique l'origine de l'expression :

a. Carlawn c'est un peu emprunté à voiture

b. Non c'est une création Abc Algeria /Car lawn

c. Exactement / Car b lâarbia*/ en arabe / car seyyara/ lawn c'est couleur*

Dans l'exemple *a*, il explique que *Carlawn* est emprunté à voiture. Par-là, il traduit le mot anglais *car*. Dans l'exemple *b*, il affirme que c'est la création d'Abc *Algéria*, la banque qui octroie le crédit en question. Dans l'exemple *c*, il se met dans la peau du lexicographe et explique l'étymologie du mot.

c. Explication par traduction

Pour *carlawn* toujours, l'auteur traduit le mot, *car* en arabe (cf. exemple *c*) - notons que le public qui reçoit l'émission en Algérie en majorité comprend l'arabe du fait qu'il est scolarisé dans cette langue - et traduit le mot arabe (*lawn*) en français par *couleur*. Cela s'explique par le fait que l'émission s'effectue dans la langue française.

Pour le mot *imtiyazat* d'origine arabe, il est le pluriel de *imtiyaz* qui signifie « privilège ». Dans le contexte, l'auteur utilise une double explication. D'un côté, il le définit par le mot *facilité* (*une facilité de crédits injustifiée sont des ''imtiyazat''*) par le biais du verbe *être* qui instaure une équivalence entre les deux. De l'autre coté, il le traduit par son équivalent français (privilèges) en employant les parenthèses. Le mot est mis entre guillemets, c'est probablement sa première attestation dans le discours, c'est un indice de néologicité.

Pour le mot *charika* de la racine [CHRK] qui veut dire « associer ». Donc, *Charika* veut dire « société ». L'utilisateur l'a traduit par entreprise. Le locuteur en question est l'animateur de l'émission et dans un souci de permettre à tous les auditeurs de comprendre l'expression, il a commencé par la traduction française de l'expression. Cette expression est utilisée pour marquer la couleur locale, d'ailleurs le terme *charika* est utilisable dans les deux variétés de l'arabe et le plus plausible c'est que l'animateur l'a emprunté à l'arabe dialectal, vu l'expression qui a précédé celle-ci (*zed-tt f* « je suis né »). En arabe moderne, on dira « wouliddttu » de la racine [WLD] qui veut dire « naitre ».

Le mot *boita* est un xénisme pris à l'arabe dialectal qui veut dire aussi « entreprise ». *Boita* vient de *boite* –mot français- par déformation. Le mot peut être considéré comme un ''ré-emprunt''. C'est un mot qui a été emprunté par l'arabe dialectal au français et que le français a récupéré sous sa forme arabe. Il a été expliqué par traduction « l'boita la boite » p115 dans le corpus.

d. Définition par hyperonymie

La relation d'hyperonymie est une relation de hiérarchie qui existe « entre un terme de départ et un terme plus général » (GAUDIN & GUESPI, 2000 : 187). Il y a une relation de ce genre entre l'adjectif *Ousratic*et les mots *opération* et *crédit*. Cette relation se réalise de la manière suivante :

Ousratic ⟶ Opération
Où la flèche signifie « est une » ou « est un »
Ousratic ⟶ Crédit.ty

Elle est orientée dans un seul sens, c'est-à-dire que nous pouvons dire que *Ousratic*est une opération ou un crédit, mais non pas toutes les opérations et tous les crédits sont des *Ousratic*.

*Ousratic*vient de l'arabe *ousra* signifiant « famille » par l'ajout du sigle *tic* qui signifie « technologies de l'information et de la communication ». Le mot entier a le sens de « technologies de l'information et de la communication au service de la famille ». Dans ses débuts, cette opération consiste en l'équipement de tous les foyers algériens d'un micro-ordinateur et d'une connexion à internet. Cette opération vise l'accès de la famille algérienne au monde de l'information via internet.

La première attestation du mot dans le corpus est accompagnée de signes typographiques indiquant sa nouveauté. Ces signes sont la majuscule et les guillemets, mais dans sa deuxième attestation, ces signes disparaissent. Nous allons étudier cela dans les degrés d'insertion des xénismes.

4. Conclusion

Au cours de cet article, nous avons analysé vingt xénismes, quinze xénismes appartenant à l'anglais et cinq à l'arabe dont un deux xénismes composés hybrides formés de l'arabe et de l'anglais ou de l'arabe et du français. Les quinze xénismes avaient été classés selon leur mode de présentation dans le texte (discours). En effet, il y a neuf xénismes traduits et expliqués, c'est-à-dire que les locuteurs qui les utilisent les considèrent comme tels.

Quatre xénismes se comportant comme des emprunts. Nous avons expliqué cela par le fait que, probablement, les premiers sont à leurs premières attestations dans le discours, alors que les seconds sont déjà connus, au moins par les initiés, quoiqu'ils ne figurent pas dans notre corpus d'exclusion. Au cours de notre description, nous avons rencontré un néologisme qui

n'appartient pas à la langue-source, même si dans sa forme, il ressemble beaucoup à des mots anglais, nous l'avons appelé temporairement par pseudo-xénisme[8].

L'arabe de son côté a fourni 5 xénismes. Le nombre de ceux-ci est de loin inférieur au nombre de xénismes anglais. Nous expliquons cela par le fait que la langue de l'économie mondialeest l'anglais de par l'hégémonie des pays anglo-saxons dans ce domaine.

Nous avons relevé quatre modes de présentation des xénismes dans notre corpus. Il s'agit de la traduction terme-à-terme quand le locuteur explique le mot étranger par un équivalent en langue française. Cette explication s'effectue aussi par le biais des gloses (est, s'appelle, se nomme, etc.), il s'agit de définitions naturelles mises au point par le locuteur (journaliste ou intervenant) sur-le-champ. Certaines explications se font par évocation de la langue-source de l'emprunt ou par son étymologie. La définition hyperonymique reste l'un des modes de présentation les plus privilégiés dans le corpus en ramenant le terme d'emprunt, considéré comme un terme spécifique, à son terme générique.

Références bibliographiques

1. CHERIGUEN Foudil, 2002, *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère,* Alger : casbah édition.

2. CHERIGUEN Foudil, 2008, « La reconstruction de sens dans l'emprunt du berbère au français et du français au berbère », *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger : Office des publications universitaires.

3. DEROY Louis, 1956. *L'emprunt linguistique*, Paris : Les Belles Lettres.

4. DUBOIS Jean, 2002. *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : Larousse.

5. QUEMADA Robert, 2011. *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne] http://atilf.atilf.fr/, consulté le 05/01/2020.

6. REY Alain & Josette REY-DEBOVE (dir.), 2014. *Le Petit Robert de la langue française*, SEJER/ Le Robert.

7. REY Alain (dir.), 2005. *Le Grand Robert de la langue française*, SEJER/ Le Robert.

8. REY-DEBOVE Josette, 1998. *La linguistique du signe, Une approche sémiotique du langage*, Paris : Armand Colin.

9. ANONYME, *Cambridge Dictionary*, [en ligne] : https://dictionary.cambridge.org/fr/, consulté le 23/01/2020

10. SABLAYROLLES Jean-François, (2000), *La néologie en français contemporain Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris : Honoré Champion éditeur.

[8]Il s'agit d'un mot composé formé de mots anglais, mais dans cette structure (organisation) il n'est pas attesté dans la langue-source. Le mot *show-room* existe, mais *room-show* ne l'est pas.